



CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du règlement n° 550 (2023)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le règlement n° 550 (2023) adopté par le conseil municipal le 11 janvier 2023 a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 14 février 2023.

Règlement n° 550 (2023) : Règlement d'emprunt autorisant les travaux de réfection du chemin Bellevue décrétant une dépense et un emprunt à long terme n'excédant pas 3 185 000 \$.

QUE communication dudit règlement peut être prise à mon bureau situé au 2379, chemin de Chambly, bureau 210 à Carignan, durant les heures normales de bureau; ledit règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Carignan, ce 20 février 2023.

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 20 février 2023 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 20 février 2023.

Donné à Carignan, ce 20 février 2023.

Ève Poulin, avocate
Greffière